



**HAL**  
open science

**Françoise Picq et Martine Storti (dir.), Le féminisme à l'épreuve des mutations géopolitiques, Éditions iXe, Paris, 2012**

Virginie Dutoya

► **To cite this version:**

Virginie Dutoya. Françoise Picq et Martine Storti (dir.), Le féminisme à l'épreuve des mutations géopolitiques, Éditions iXe, Paris, 2012. Travail, genre et sociétés, 2017, 37, pp.192-194. 10.3917/tgs.037.0192 . halshs-01714470

**HAL Id: halshs-01714470**

**<https://shs.hal.science/halshs-01714470>**

Submitted on 21 Jun 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Françoise Picq et Martine Storti**  
(dir.)

***Le féminisme à l'épreuve  
des mutations géopolitiques***

Éditions iXe, Paris, 2012, 239 pages

**D**irigé par Françoise Picq et Martine Storti, cet ouvrage est issu du Congrès international féministe organisé en décembre 2010 à Paris. Ce congrès s'inscrivait dans une année de célébration des quarante ans de la formation du MLF et il visait à comprendre l'impact des changements géopolitiques survenus depuis les années 1970 sur les femmes et le féminisme. Dans cette perspective, une vingtaine de chercheuses et militantes ont été invitées et ce sont leurs communications (parfois sous la forme de transcriptions) qui constituent cet ouvrage. Du fait de la diversité des invitées et de leurs parcours, les textes sont de formats variés, depuis la présentation de résultats d'une enquête ethnographique jusqu'aux prises de positions militantes. Les logiques scientifiques et politiques se mêlent dans plus d'une communication, soulignant les liens forts et anciens entre le monde académique et le féminisme, mais aussi parfois des tensions.

L'ouvrage est divisé en quatre parties. La première, « 40 ans après », fait office d'introduction et situe le congrès au regard des débats féministes ainsi que des transformations géopolitiques survenues depuis les années 1970. Les deux textes des directrices de l'ouvrage précisent les objectifs du congrès, et notamment le choix de se concentrer sur le corps et le travail, deux enjeux féministes centraux. Par ailleurs, ces deux textes introduisent la question de l'universalisme qui traverse l'ensemble de l'ouvrage ; dans quelle mesure le féminisme est-il situé, et comment les femmes de la génération MLF – et des suivantes – peuvent-elles répondre aux critiques formulées par les féministes postcoloniales, de couleur, ou encore musulmanes ? Martine Storti et Françoise Picq partagent la conviction que l'aspiration à l'universalisme ne doit pas être abandonnée. C'est en grande partie de cette certitude que découle leur lecture des « affaires du voile », une question qui revient régulièrement dans l'ouvrage. Pour elles, le voile est avant tout un signe de domination masculine ou, pour reprendre la formule de Françoise Picq, « le signe ostensible du refus du modèle de l'intégration et de la liberté individuelle de la femme » (p. 49). De ce fait, sans nier que cette question a été instrumentalisée nationalement et internationalement, les directrices de l'ouvrage récusent les accusations d'ethnocentrisme et d'islamophobie qui ont pu être faites aux féministes qui ont soutenu l'interdiction du voile à l'école. Les communications de Barbara Loyer et Sophie Bessis sont plus explicitement centrées sur les mutations géopolitiques. Le texte de Sophie Bessis en particulier offre un contrepoint bienvenu aux chapitres précédents. En effet, alors que Françoise Picq reprenait à son compte l'idée de

Fourier et Marx selon laquelle « le degré de civilisation des sociétés se mesure à la place qu'elles accordent aux femmes » (p. 14), Sophie Bessis rappelle que cette idée a été largement utilisée dans le contexte de la colonisation, et continue de l'être aujourd'hui dans la relation Nord-Sud.

La deuxième partie de l'ouvrage est centrée sur les questions de travail et de marchandisation. On passe d'une analyse générale de la féminisation des marchés du travail dans le monde (Lena Lavinias) à une analyse ethnographique du travail du *care* mené par les femmes haïtiennes à Haïti et en France. Dans ce texte, Rose-Myrliè Joseph plaide pour une analyse du *care* fondée sur les rapports sociaux et non sur les relations sociales. Elle met en évidence la façon dont l'articulation des rapports sociaux de sexe, classe et race tend à invisibiliser les travailleuses haïtiennes. Le texte de Michèle Ferrand revient d'une façon concise sur les enjeux contemporains de la contraception et de l'avortement. Le texte suivant, de Janice G. Raymond, introduit le débat sur la prostitution (je reprends ici la terminologie de l'auteure). À partir d'une analyse critique de la législation hollandaise (et de la diffusion de cette législation), l'auteure développe une position abolitionniste. La deuxième partie est conclue par deux textes centrés sur l'Inde, ce qui aurait pu permettre d'approfondir un cas d'étude. Malheureusement, les deux textes sont très courts et peu fouillés. Ainsi, Sheela Saravanan donne des éléments généraux sur la maternité de substitution en Inde, mais utilise peu l'étude qu'elle a menée auprès de mères porteuses et des couples de parents. Le texte de Paula Banerjee brosse à grands traits l'évolution de la position des femmes indiennes depuis la période coloniale, avant de revenir rapidement sur le déclin du ratio hommes/femmes et l'avortement sélectif. Il faut corriger une erreur importante, les Indiennes ont obtenu le droit de vote en 1947 et non en 1967 comme il est indiqué dans le texte (p. 137)<sup>1</sup>.

La troisième partie est consacrée aux « organisations et instances chargées des droits des femmes ». Deux textes reviennent sur les institutions en charge de la cause des femmes à l'échelle mondiale (Malka Marcovitch) et européenne (Monique Dental). Le texte de Ioana Cîrstocea est l'un des plus stimulants de l'ouvrage. L'auteure revient sur l'émergence des études de genre en Europe de l'est et la transnationalisation du féminisme dans les années 1990. À partir du cas roumain, l'auteure montre le rôle des réseaux transnationaux (européens comme transatlantiques) dans l'émergence de champs de savoirs centrés sur le genre et la façon dont les actrices locales s'approprient ces réseaux. Enfin, Mama Koité Doumbia revient sur la décennie de la femme africaine (2010-2020) décidée par l'Union africaine dont elle présente les enjeux et objectifs.

La dernière partie de l'ouvrage s'intéresse au « retour du religieux » et à l'universalisme. Elle s'ouvre sur un texte stimulant et polémique de Monique Sélim qui analyse la forte visibilité de la thématique de l'émancipation des femmes dans les discours contemporains. Elle dénonce la « romance actuelle des femmes » (p. 197) qui fait de ces dernières les fétiches de différents projets, qu'il s'agisse

<sup>1</sup> Il s'agit sans doute d'une coquille. On peut toutefois regretter la formulation selon laquelle « ce n'est qu'en 1967 que les femmes ont acquis le droit de vote ». Outre l'erreur de 20 ans, en Inde, le suffrage universel a été ouvert aux femmes et aux hommes au même moment.

<sup>2</sup> Ainsi, Paula Banerjee affirme que les Indiennes musulmanes sont toujours « sous la loi de la Charia qui décrète que les femmes ne peuvent pas hériter de terres agricoles » (p. 136). Elle fait sans doute allusion au *Muslim Personal Law (Application) Act* entré en application en 1937. Cette loi excluait bien les terres agricoles du droit à l'héritage des musulmanes. Cependant, il ne s'agit pas d'une loi religieuse, mais civile. L'exception des terres agricoles n'est pas fondée sur la religion mais sur les coutumes locales et elle existait d'ailleurs dans le code civil hindou jusqu'en 2005. Enfin, cette loi garantissait aux femmes musulmanes une part (inégalement) d'héritage, dans un contexte où la grande majorité des Indiennes en était privée.

du capitalisme ou du repli identitaire. Selon elle, cette fétichisation des femmes va de pair avec la diffusion du terme « genre », devenue une « catégorie d'intelligibilité » (p. 188) dominante dans les sciences sociales, mais aussi une « norme de gouvernance globale » (p. 190). Les deux textes suivants, de Sana Ben Achour (Les féministes dans les pays musulmans) et de Chahla Chafiq (Féminisme et islamisme) traitent comme les titres l'indiquent clairement, de la question de l'islam. Chacune des auteures défend un féminisme « laïc » et Chahla Chafiq conteste par ailleurs la possibilité d'un « féminisme islamique ». Enfin, dans *Sexisme-racisme, vraies alliances ou faux amis ?*, Liliane Kandel revient sur les origines du terme « sexisme », initialement calqué sur la notion de racisme. Elle souligne que le parallèle entre les deux notions a pu être porteur d'alliances, mais l'analogie a des limites car le sexisme repose aussi bien sur des conceptions négatives que positives du féminin, ce qui n'est généralement pas le cas du racisme. Dans la suite de son texte, Liliane Kandel revient sur des débats plus contemporains, et notamment celui sur le port du voile. Selon elle, les arguments antiracistes des opposants à l'interdiction des signes religieux ostensibles à l'école négligeaient le fait que le voile serait le signe des nouvelles modalités géopolitiques du sexisme, et notamment de la montée de l'intégrisme islamique.

L'ouvrage se termine par la communication de Geneviève Fraisse, qui livre son point de vue sur les débats du congrès. Elle insiste sur la multiplicité des féminismes et l'importance du *dissensus*, voire du conflit en son sein. À cet égard, même si cet ouvrage témoigne d'une certaine vitalité et diversité du féminisme contemporain, on ne peut que regretter l'absence d'un réel débat sur deux questions que l'on retrouve pourtant dans un grand nombre de communications ; la prostitution/travail du sexe et la religion musulmane (en particulier le voile). En effet, sur le premier point, toutes les positions exprimées sont nettement abolitionnistes. Sur le second, aucune partisane du féminisme islamique ne s'exprime. Ceci est d'autant plus regrettable que l'islam est la seule religion véritablement analysée et critiquée tout au long de l'ouvrage (la partie consacrée au « retour du religieux » inclut ainsi deux textes ciblant directement cette religion, et aucun sur une autre religion). Par ailleurs, certaines communications sont trop générales à ce sujet (on y parle « des pays musulmans »), voire caricaturales<sup>2</sup>. Il est bien sûr possible que le débat ait bien eu lieu, grâce au public dont les interventions n'ont pas (et c'est compréhensible) été retranscrites. Mais en l'état, le débat est souvent à sens unique et donc limité. En effet, comme le rappelait Martine Storti dans son introduction, « On ne construit rien sur le martèlement de la ligne juste » (p. 34).

Virginie Dutoya

Centre Émile Durkheim - CNRS